

Dijon le 9 novembre 2020

Sgen-CFDT
Bourgogne 6
bis rue Pierre Curie
21000 Dijon

A Madame la Rectrice de
l'académie de Dijon

Objet : préavis de grève

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et et du décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008 relatifs aux modalités de grève dans les services publics, nous vous informons de la décision prise par le Sgen-CFDT Bourgogne de déposer un préavis de grève allant **du mardi 10 novembre 2020 au mardi 1er décembre 2020 inclus**.

Ce préavis est motivé par l'insuffisance des protections mises en place pour les personnels et les élèves compte tenu de la gravité de la situation sanitaire et par la nécessité de se donner collectivement les moyens dans les établissements de respecter scrupuleusement un protocole sanitaire réellement renforcé.

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale de l'académie de Dijon.

Nos adhérent.es, les collègues, en équipes, dans leurs écoles et établissements, pourront s'en saisir au regard de la situation de leur lieu de travail, notamment si les aménagements rendus nécessaires ne sont pas mis en œuvre.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, en notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Le Secrétaire général du Sgen-CFDT Bourgogne, Yann Rousset

